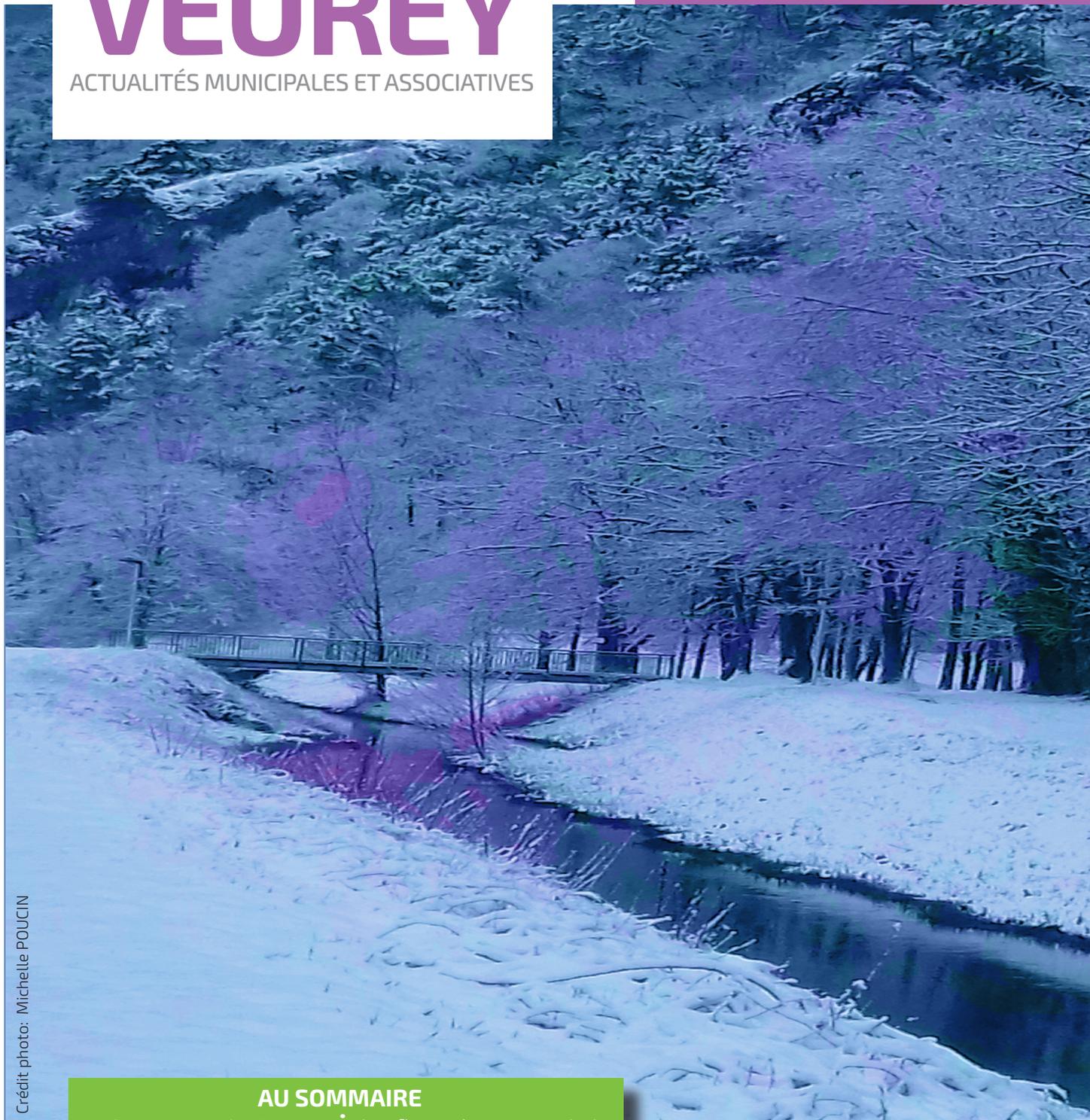


VIVRE À VEUREY

ACTUALITÉS MUNICIPALES ET ASSOCIATIVES

MARS 2021



Crédit photo: Michelle POUJIN

AU SOMMAIRE

- . La fibre, ou est t'on ?
- . A propos du budget 2021
- . Les travaux, ça avance !
- . Infos vaccination
- . Habitat, l'isolation de la maison
- . Les fleurs de notre territoire (asso. Au Pied De Ma Tour)
- . Expo Senégal médiathèque
- . Tennis Noyarey-Veurey
- . EPGV
- . Kassumay

www.veurey-voroize.fr



AGENDA

Collecte des encombrants
Mercredi 17 mars
Inscription auprès de la METRO
la veille avant midi
au 0 800 500 027

ETAT CIVIL



DÉCÉS

Mme LAZZAROTTO
Vve SMANIOTTO Nerina
le 16/02/21 à VEUREY VOROIZE



NAISSANCES

JOBARD Hugo né le 14/01/21 à
GRENOBLE

MAIRE Charlotte née le
26/01/21 à VOIRON

Photo couverture: Michelle POUICIN

Merci aux contributeurs (trices) de déposer articles
et photos exclusivement, via la boîte mail suivante,
articles@veurey.fr.

Prochaine date maxi d'envoi des fichiers:

VENDREDI 19 MARS

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



MAIRIE VEUREY-VOROIZE

2 rue de la Gilbertière

☎ 04.76.85.16.80

Fax. 04.76.85.54.28

✉ mairie@veurey.fr

🌐 www.veurey-veroize.fr

Directeur de la publication:

Philippe Heraud

Imprimerie: JD2 à Tullins

EDITO

En mars 2020, deux jours après les élections municipales, l'ensemble du pays était confiné. Cela fait maintenant presque un an que nous luttons contre la pandémie de la Covid 19. De nombreux protocoles, arrêtés, décrets se sont succédés, accompagnés de mesures impactant, le monde du travail, les commerces, les écoles, les associations...



A la rentrée de ces vacances d'hiver, un nouveau protocole de l'Éducation Nationale doit être mis en place avec une contrainte supplémentaire concernant les masques. Les enfants doivent porter des masques de type 1, et non plus les masques « fait maison ». Cela représente une difficulté pour les équipes d'enseignants et de la restauration pour savoir si le masque est conforme ou non. Une vigilance est donc demandée aux parents pour faciliter le travail des équipes. Il est bon de rappeler que les écoles de Veurey ont jusqu'ici été épargnées et nous le devons au travail de l'ensemble des intervenants éducatifs qui font preuve de rigueur dans l'application des gestes barrières.

Le nouveau protocole nous impose également de séparer de deux mètres les « groupes classes » au restaurant scolaire. L'extension n'étant pas finie, l'espace actuel est trop petit pour mettre en place cette mesure. Nous avons sollicité les parents dès la rentrée de janvier en leur demandant d'utiliser le service de restauration pour leur enfant qu'en cas de stricte nécessité. Seules 8 familles ont répondu favorablement à cet appel.

Pour faire face à ces nouvelles mesures, certaines communes ont réduit leur service en n'acceptant que les enfants dont les deux parents travaillent, ou ont fait le choix de modifier les horaires de la pause méridienne en augmentant la plage horaire de la restauration, avec un impact sur l'organisation du temps scolaire, du planning des nourrices et des parents dont les enfants déjeunent à leur domicile.

Notre volonté est de maintenir la continuité de service pour le plus grand nombre. Aussi pour la prochaine rentrée, nous avons dû revoir la réorganisation de la restauration, en installant la trentaine d'enfants de l'école maternelle fréquentant le restaurant scolaire, à la salle des fêtes pour la pause méridienne. Cela implique une réorganisation des services de restauration et d'entretien, un déménagement par les services techniques.

Je tiens à remercier l'ensemble des services pour sa capacité d'adaptation à chaque nouveau protocole, tout cela dans un contexte sanitaire anxiogène, et des nuisances liées à l'ensemble des travaux en cours (agrandissement du restaurant scolaire et chaufferie bois..).

Prenez soin de vous

Pascale Rigault

*Un peuple qui prend ses enfants par la main est
un peuple qui vivra longtemps.*

A.Gilot



LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OÙ EN EST ON ?

Vous êtes nombreuses, nombreux à nous faire part des difficultés que vous rencontrez dans l'utilisation d'internet à cause d'un débit catastrophique de l'ADSL.

Nombreux aussi à nous demander quand vous serez éligibles à la fibre.

La Mairie, les écoles rencontrent aussi ces difficultés car, pour l'instant non raccordables à la fibre.

Nous avons, à nouveau, interpellé notre interlocuteur auprès d'Orange déploiement.

Voici, en résumé la réponse qu'il nous a fait :

« Le programme « Plan France Très Haut Débit » de déploiement s'achèvera fin 2022 sur la France. Initialement c'était fin 2021, mais la date a été reportée d'un an à cause de la crise sanitaire qui a retardé les travaux au printemps. Cela veut dire que fin décembre 2022, tous les foyers de France et donc de Veurey-Voroize, seront raccordables à la fibre.

Tous ..., sauf ceux qui ont fait l'objet de refus de tiers ou de litige, ceux faisant partie d'une copropriété de plus de 5 logements dont l'Assemblée générale de copropriété n'a pas donné expressément son accord et ceux qui pour une raison d'éloignement ou de difficulté technique caractérisée sont difficiles à raccorder.

Pour ces logements il faudra faire une demande spécifique avec obligation de raccordement fin 2023.

Le plan de déploiement est dicté par des considérations techniques.

C'est Orange qui par décision ministérielle est seul habilité à déployer l'infra structure de la fibre sur notre commune, et l'entreprise ne communique pas d'objectifs commune par commune, ni au mois, ni même à l'année. »

La Mairie est bien désarmée pour faire accélérer les choses, tout juste pouvons nous interpellier régulièrement notre interlocuteur Orange et intervenir lors des réunions au niveau métropolitain avec eux.

Nous nous posons, lorsque c'est possible en facilitateurs pour accélérer les autorisations administratives, partager notre connaissance du terrain ou dénouer les litiges.

Alors où en est on ?

> Nombre de raccordables fin décembre 2020 : **520 logements soit 63%**.

> Estimation du reste à faire d'ici fin 2022 : **300 logements**.

Les raccordements enterrés sont presque tous réalisés, il reste les raccordements aériens qui nécessitent plus de temps :

Etude du renforcement des poteaux France Télécom et des implantations de nouveaux poteaux (donc des délais d'étude et actes administratifs). Lorsque ces préalables seront réglés, on peut imaginer que les choses iront plus vite.

Comment suivre le déploiement ?

<https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>

Comment agir ?

Les particuliers peuvent :

> interpellier leur fournisseur d'accès internet

> écrire à l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications) <https://www.arcep.fr/nous-contacter.html>

> nous faire remonter les problèmes particuliers qu'ils rencontrent, ou qu'ils observent dans le raccordement (nous transmettons toujours à Orange et à Grenoble Alpes Métropole).

> nous questionner sur des aspects précis ou réglementaires.

Mais il est inutile de nous demander quand vous serez chacun éligibles à la fibre ; malheureusement nous n'avons pas la réponse à cette question.

A PROPOS DU BUDGET :

Lundi 27 janvier le Conseil Municipal a étudié le Rapport d'Orientation budgétaire présenté par l'adjoint aux finances après avis de la commission des finances.

Il s'agit d'une présentation des grandes lignes qui guideront l'élaboration du prochain Budget Primitif pour 2021 et au delà.

Lorsque vous lirez ces lignes, le vote du budget aura également eu lieu (le 22 février), mais pour des raisons de calendrier technique du journal ce budget définitif vous sera présenté sur le Vivre à Veurey du mois d'avril.



Voici un résumé de ce rapport :

Le Budget Primitif 2021 sera un Budget atypique comparé aux budgets des exercices précédents.

Il faudra prendre en compte cinq importants projets :

- > La réhabilitation de la Cure
- > L'extension du Restaurant scolaire
- > La construction d'une chaufferie bois et réseau de chaleur
- > La réhabilitation de l'école élémentaire
- > La construction d'une Maison de santé dans un budget annexe.

Ces investissements n'étaient pas prévus pour arriver en même temps (calendrier bouleversé en 2020) et la construction de la Maison de Santé aurait dû être portée par une société d'économie mixte qui a jeté l'éponge.

La réalisation de ces ambitieux projets sur une année budgétaire représente donc un défi, mais la solidité de nos recettes, la maîtrise dans le temps de nos dépenses et un endettement très faible permettent d'envisager une difficulté passagère.

A priori, le budget 2021 sera tendu, le budget 2022 encore à surveiller, mais notre équilibre, caractérisé par une capacité d'autofinancement importante devrait se rétablir en 2023.

Nous avons des atouts !

- > La bonne gestion des années précédentes permet d'avoir des reports positifs sur le budget très important.

Environ 908 000€ en fonctionnement et 660 000€ en investissements.

- > Nous sommes très peu endettés : sur 8 ans, 97 000€ de capital restant dû.
- > Un important travail de recherche de subventions a été entrepris :

2 011 000€ demandés en tout, entre 1 000 000€ 1 500 000€ espérés.

Ces subventions devraient abonder le Budget surtout sur les exercices 2022 et 2023, donc avec un décalage par rapport aux travaux. Toutefois on peut espérer en 2021 :

200 000€ Bonus plan école et 66 096€ préfecture pour la chaufferie

En 2020, le Conseil Municipal a validé le recours à l'emprunt pour passer la vague des appels de fonds prévisibles et pour retrouver rapidement des marges de manœuvre.

Le recours à différents type d'emprunt a donc été étudié et compte tenu de la bonne réputation de notre budget et de taux historiquement bas nous avons trouvé des solutions financières intéressantes.

Prêts fixes : 550 000€ sur 20 ans au taux de 1,4% et 145 000€ sur 15 ans au taux de 0,39%

Prêts court terme :

200 000€ sur 2 ans, taux de 0,79% (prêt relais) et 500 000€ sur 2 an renouvelable taux 0,5% (trésorerie)

En ce qui concerne la Maison de Santé deux emprunts ont été souscrits

Prêt fixe : 350 000 € sur 20 ans au taux de 1,4%

Prêt court terme : 100 000€ sur 2 ans, taux de 0,79%

Les emprunts à court terme servent à passer la vague des travaux et seront remboursés au moment où les subventions arriveront au plus tard 2023.

En 2023 nous devrions avoir retrouvé nos marges de manœuvre habituelles avec un endettement très raisonnable :

Une capacité de désendettement de 2ans (Acceptable jusqu'à 10 ans).

Un débat a eu lieu, à l'issue de ce rapport ; ont été abordés :

> La maîtrise du budget de fonctionnement est indispensable

> Les choix dans les investissements pour 2021 et 2022 ; pendant deux ans il faudra limiter les achats de mobilier et de matériel.

> Les propositions d'emprunt et l'endettement final. Les indicateurs sont bons c'est un endettement raisonnable.

> Les autres leviers : Les taux des impôts ne bougeront pas cette année. La vente d'une maison de village appartenant à la commune est envisageable.

> Un Plan d'investissement à l'échelle du mandat :

Quelques projets ont été évoqués : certains sont déjà prévus, d'autres à l'état de réflexion.

SANTÉ

INFOS VACCINATION :

Les médecins du cabinet médical ont la possibilité de vacciner les patients entre 50 et 64 ans à partir du 1er mars en fonction des stocks du vaccin Astra - Zénéca et des disponibilités.

Merci de prendre rdv auprès du cabinet médical

Quelques administrés de plus de 75 ans ont eu la gentillesse de téléphoner en mairie pour nous signaler qu'ils ont réussi à obtenir un rendez-vous sur Grenoble pour se faire vacciner courant mars. La situation semble se débloquer, il faut donc persévérer en appelant le 04.76.00.31.34



JEUNESSE



CET ÉTÉ C'EST DÉCIDÉ JE BOSSE!

- > Tu souhaites - gagner un peu d'argent pour payer tes vacances -
- > Avoir une 1ere expérience de travail.

La mairie te propose de rejoindre ses services pendant 1 semaine.

- > Qui? tout jeune de Veurey entre 16 et 18 ans au moment du contrat
- > Quand? du lundi 5 au vendredi 9 juillet
- > Comment ? Dépose ton cv et une lettre de motivation en mairie avant le 15 avril.



Tous nos chantiers avancent bien et les plannings sont respectés. Sur chacun, auront lieu des livraisons de béton ou d'éléments préfabriqués par des camions ou semi remorques. Piétons ou automobilistes, soyez prudents sur ces secteurs

> Restaurant scolaire:

Les éléments préfabriqués sont posés. L'étanchéité de la toiture va être réalisée ainsi que le montage des menuiseries. Les aménagements intérieurs pourront alors commencer.



> Cure:

Les cloisons et vieux planchers ont été démontés, le bois et les gravas triés pour être évacués dans différentes bennes. Il reste une grande bâtisse bien vide, mais saine et de belle qualité. Il reste encore quelques démolitions et la préparation des premières dalles va commencer.

Le transformateur Enedis de 12T a été mis en place et a nécessité la fermeture temporaire de la rue. Réalisé pendant les vacances scolaires, la gêne a été très faible, la rue des Clos ayant été ouverte. La tranchée rue du Béryl avance bien, elle est réalisée à 75% et les enrobés sont fait au fur et à mesure, libérant à nouveau la circulation.



> Maison de santé:

Montage de la grue et création d'une voirie de contournement, là aussi, pendant les vacances scolaires.

Réalisation des fouilles, coulage des premiers bétons, ferrailage et coulage des premières fondations.

Nous vous rappelons que l'allée de la poste est en sens interdit après l'entrée au parking Vival.



> Chaufferie bois:

Les terrassements sont terminés. Les tuyauteries de chauffage destinées à alimenter l'école ont été posées jusqu'à la rue des Clos. Ces travaux, réalisés eux aussi pendant les vacances scolaires vont permettre de libérer la plateforme (actuel terrain de basket) pour les batiments modulaires accueillant les classes à la rentrée prochaine.



AVIS DE MISE À DISPOSITION DU PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) DE GRENOBLE-ALPES METROPOLE.

La mise à disposition du dossier de modification simplifiée n°1 du PLUi se fera à partir du 22 février 2021 pour une durée de 30 jours, aux horaires d'ouverture de la mairie au public. Lundi : 13h à 17h - Jeudi : 13h à 18h - Samedi : 8h à 12h

ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

Bilan de la dernière collecte de textiles du 1er novembre au 14 décembre 2020:

58 tonnes de textiles ont été collectées, auprès de 25 communes de la Métropole (57 conteneurs installés, en moyenne 1 tonne collectée/conteneur) ; soit 5% de plus par conteneur en moyenne sur le territoire, par rapport à l'opération précédente (Printemps 2019) et 30% de plus par rapport à l'opération d'Automne 2019. Sur la commune de Veurey-Voroize, les tonnages sont aussi en nette hausse : 1210 kg collectés alors que 775 kg avaient été collectés au printemps. Soit une augmentation de plus de 50% ! On considère qu'une borne fonctionne bien à partir de 500kg/mois. Bref un beau succès !

La prochaine collecte aura lieu du 26 avril au 6 juin, container sur le parking de l'école



Pour tous ceux qui ont manqué la distribution de composteur en novembre dernier, une séance de rattrapage est prévue du 6 au 10 avril

A cette occasion des ateliers de compostage seront aussi organisés en direction des personnes intéressées. Renseignements et inscriptions au n° vert 0 800 50 00 27. (appel et service gratuits à partir d'un poste fixe, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h)

Site de transfert

Le site de transfert ouvrira le 13 mars jusqu'à l'ouverture de la déchetterie de Sassenage début juillet. Nous n'aurons alors plus de dérogation de la Métro pour ce site au Petit Port qui n'est pas aux normes et sera donc définitivement fermé cet été.

HABITAT



ISOLATION DES MAISONS : LA MÉTROPOLE PROPOSE UNE NOUVELLE AIDE JUSQU'À 11 500 EUROS



La Métropole propose désormais un soutien financier aux propriétaires de maisons individuelles souhaitant engager des travaux de rénovation énergétique.



Les propriétaires de maisons individuelles du territoire métropolitain bénéficiaient déjà d'un audit énergétique financé par la Métropole. Un préalable sécurisant avant d'engager des travaux de rénovation énergétique souvent conséquents. Depuis cette année, la collectivité va plus loin en leur proposant de financer une partie de leurs travaux.

Baptisé "**Mur Mur – Maisons individuelles**", ce dispositif s'appuie sur les compétences de

L'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec) qui offre aux propriétaires un conseil personnalisé tout au long du processus de rénovation (aspects techniques et juridiques). L'agence veille aussi à ce qu'ils bénéficient de

toutes les aides cumulatives auxquelles ils ont droit (aides de l'État, du Département, des fournisseurs d'énergie, exonération de taxe foncière dans certaines communes, sans compter les aides additionnelles de la Métropole telles la "prime air bois" ou l'aide "zéro fioul"). Et pour éviter les mauvaises surprises, elle recommande même des professionnels locaux de l'éco-rénovation préalablement labellisés.

En fonction des ressources du propriétaire et de l'ampleur envisagée des travaux, cette aide de la Métropole se chiffre entre 1000 et 10 000 euros. Un montant auquel pourront s'ajouter des aides complémentaires allant de 1000 à 1500 euros en cas de recours à des matériaux isolants biosourcés (issus de la matière végétale ou animale).

Au total, les aides cumulées des collectivités et de l'État pourront ainsi couvrir jusqu'à 100% des dépenses des ménages.

Pour bénéficier gratuitement de cet accompagnement personnalisé, contactez l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC), missionnée par Grenoble-Alpes Métropole pour vous conseiller ; **Appelez au 04 76 00 19 09.**



Vous vous dites : « diantre, lors de mes nombreuses balades au cœur du village, je passe souvent à côté de superbes terrains de tennis, et ils me paraissent bien peu utilisés » et vous vous demandez donc comment faire pour pouvoir, à l'approche des beaux jours, satisfaire votre envie irrésistible de tennis.

Rien de plus simple :

> d'abord, grâce à un petit tour sur notre site web <http://club.quomodo.com/tcnoyareyveurey> , vous obtiendrez de nombreuses réponses à vos questions.

> Mais si malgré tout, quelques-unes persistent, contactez-nous en nous envoyant un petit mail à tcnoyareyveurey@gmail.com , nous nous ferons un plaisir de vous répondre rapidement (oui, car on a reçu le Grand Prix 2021 de la #RéponseATouteVitesse).

Et n'oubliez pas : le tennis est un sport qui se joue en extérieur, et qui est encore autorisé lors de cette période si particulière du COVID19. Et notre petit + totalement gratuit : la distanciation physique n'a aucun mal à être respectée pendant une partie de simple.

Alors au plaisir de vous voir très prochainement sur nos superbes courts !

RB

NDLR : certaines affirmations de cet article ont peut-être été très légèrement enjolivées par l'auteur ...

PLUS MOTIVÉS QUE JAMAIS :)



Notre Assemblée Générale s'est tenue le 6 janvier dernier en visio-conférence avec 14 participants, soit près d'un tiers des adhérents (49 en 2021) et Danièle, élue de la Maire. Merci aussi à tous ceux qui répondu au sondage avec vote anticipé, envoyé par mail (24 réponses !).

C'est un bel encouragement pour le bureau et pour les animatrices qui continuent d'y croire malgré la fermeture totale de la salle multisports depuis fin septembre 2020. Les séances en vidéo de gym, pilates et stretching de Chantal sont d'excellente qualité. Tout ceux qui en profitent sont unanimes et en redemandent.

Le bureau se trouve renforcé d'une nouvelle recrue, Véronique Ferlin, qui prend la relève de Sylviane Pham, trésorière. Là encore c'est une excellente nouvelle qui nous permet de conserver le sourire et de croire à avenir pour notre association en hibernation.

Parmi les sujets qui ont animé le débat en AG : la question du remboursement ou pas des cours non assurés. Nous savons que même si les cours en vidéo sont de qualité professionnelle, ça ne remplace pas des cours en vrai, avec un rendez-vous à heure fixe et une motivation du groupe. Et surtout certains n'y ont pas accès (mauvaise connexion, pas de place chez eux, enfants dans les pattes...).

D'autres peuvent choisir de soutenir financièrement l'association en ne demandant pas de remboursement. L'EPGV elle, soutient ses deux salariées, mises au chômage partiel avec salaire complété à 100%. Nous traiterons donc la question du remboursement au cas par cas, fin juin, après un bilan réel des activités. La Mairie nous suit sur cette démarche et nous la remercions.

Avec les beaux jours, et si le couvre-feu le permet, nous allons programmer des cours en extérieur. Sortez vos shorts !



ASSOCIATION "AU PIED DE MA TOUR"

Notre association, dans le cadre de son activité relative à l'inventaire et la protection du patrimoine du village, s'est dernièrement attachée à l'étude des fleurs (angiospermes) qui poussent sur son territoire.

En tenant compte d'une part de l'inventaire réalisé en 1991 par l'association Ascalaphe (voir médiathèque), et d'autre part de celui établi depuis deux décennies par l'association Gentiana (Grenoble), ce qui représente 450 espèces de fleurs (outre quelques découvertes supplémentaires), nous avons entrepris de documenter chacune, par des fiches que nous vous proposerons chaque mois dans ce bulletin. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires. (38113.patrimoine@gmail.com)»

Jacinthe des bois

(hyacinthoides non scripta)
Fam: Hyacinthacées (ex liliacées)

Dite aussi : Jacinthe sauvage/
Scille penchée/Endymion penché,
Jacinthe bâtarde (un comble!)

Fleurit de mars à juin.
Considérée comme rare en Isère (!)

 **il est interdit d'en cueillir**
(Arrêté Préfectoral du 22/10/2010)

Selon la légende grecque, serait née du sang versé par Hyacinthe, (un berger très beau) après qu'Apollon, qui en était amoureux, l'eût mortellement blessé, lors d'un entraînement au lancer du disque – ce dernier sans doute dévié par Zéphyr, dieu du vent, jaloux-
Voir Ovide : « Les Métamorphoses »

> Originaire de Méditerranée orientale, la fleur ne possédait que des fleurs simples ; c'est vers 1680, qu'un hollandais (Pieter Voorhelm) l'améliora en fleurs doubles (pour les jardins).

> Le bulbe est toxique (son enveloppe est urticante) ; en ingérer provoque des troubles gastro-intestinaux.

Jardins : inutile de massacrer la nature, les bulbes se vendent dans le commerce. A installer à mi-ombre. Sa multiplication s'opère par division des caïeux, en été.

Usage : Autrefois le bulbe était utilisé pour produire de la colle, ou empeser les vêtements.
En homéopathie, dénommé Agraphis nutans

Langage des fleurs : symbolise la bienveillance, la joie du cœur.



Photos Christian Brasseur



Art : Voir le tableau de N.R. Jollain le Jeune, au château de Versailles (ci-après extrait)

EXPO SENEGAL MEDIATHEQUE
24 FEVRIER-31 MARS 2021

Au Sénégal, les masques semainiers sont réalisés en bois de teck ou d'ébène. Dans le cadre de la programmation Sénégal 2021 à la médiathèque de Veurey, les membres de l'association veuroize Au gré des Arts ont chacun réalisé un masque en argile selon son inspiration. Ces masques voisineront les objets de la vie quotidienne en Casamance, prêtés par l'association Kassumay.



L'association Kassumay cherche de nouveaux parrains.

Pour soutenir dans la durée des enfants du primaires et leurs instituteurs, nous avons besoin de dons réguliers. 10€ par mois* seulement permettent à une classe de s'équiper en matériel scolaire consommable (stylo, cahier, ardoises, livres...) pour une année. Le matériel est acheté sur place, ce qui contribue aussi à l'économie locale. Ce n'est pas grand-chose et pourtant, grâce à cette aide, les écoles laïques de Casamance peuvent envisager l'année sereinement.

Nous sommes partenaires de l'expo de la médiathèque de Veurey. Venez-vous y rencontrer.

* 120 € par an + adhésion 20€, déductible des impôts (ONG d'utilité publique)



Classe des petits



La récréation



Classe dans une case



PARRAINEZ UNE ÉCOLE EN CASAMANCE

ASSOCIATION HUMANITAIRE DANS VOTRE
COMMUNE



Association Kassumay Grenoble - ONG humanitaire apolitique en Casamance

ASSOCIATION KASSUMAY

Qui est Kassumay ?

Kassumay est une association humanitaire, apolitique, reconnue d'utilité publique, qui existe depuis 30 ans et basée à la mairie de Veurey. Elle intervient au Sénégal, principalement dans la région de Casamance, dans une vingtaine de villages tel que Niaguis, Mplomp, Essyl, Soutou et encore bien d'autres.

En concertation avec la population locale, KASSUMAY participe au développement des villages (projets sanitaires et sociaux, d'irrigation, de jardins potagers, construction de bâtiments scolaires ou agricoles etc.)

Mais l'association a la volonté d'aider principalement à la scolarisation des enfants par le biais des parrainages qui participent à l'achat des fournitures pour une classe.

Un suivi régulier par une équipe de bénévoles et des correspondants sur place assure une pérennité des actions. De nouveaux parrains et marraines sont toujours les bienvenus pour étoffer notre aide aux petits élèves Casamançais.

Contactez-nous !!



CONTACT PARRAINAGE

Aude Verna 06 82 65 81 76
06 50 52 95 31

Jean-Pierre Jeanne 06 70 21 02 42

Emilie Perotto 06 40 89 90 07

GROUPE MAJORITAIRE

VEUREY ENSEMBLE ET EN TRANSITION

Veurey, son patrimoine et ses élus

Il est toujours bon de faire un retour en arrière pour la mémoire collective !

En 37 ans, la commune s'est appropriée son patrimoine :

Par les acquisitions du parc et de sa maison bourgeoise devenue la Mairie, de la Tour des Templiers inscrite à l'inventaire des bâtiments de France et enfin, du château St Ours avec ses boiseries devenu notre médiathèque.

Par la rénovation complète de l'église et de ses tableaux, et également celle de deux bâtiments à l'architecture remarquable que sont la cure et l'école.

La réédition du livre de l'abbé Mouton et le livre de mémoire de nos anciens inscrivent Veurey dans son histoire.

Le Plu* et le Plui ont permis de conserver ce qui fait les attraits de notre village, ses vieux murs, son environnement verdoyant et ses cheminements piétons.

Le patrimoine qui s'inscrit dans l'histoire et l'identité de notre beau village, nous appartient mais pour autant doit-il être utilisé à des fins politiques ?

*Plan local d'urbanisme

GROUPE MINORITAIRE

VEUREY C'EST VOUS

Un rectificatif tout d'abord, notre article du mois dernier a été rendu en retard, c'est pour cela qu'il n'est pas paru et non parce que nous ne voulions pas communiquer. Marqués par l'abattage de 2 cèdres afin de permettre un projet immobilier (Montée Baboud), nous voulions aborder des points qui nous semblent essentiels pour le bien-être des Veurois, l'urbanisme et le patrimoine bâti et paysager.

L'article, décrié par la majorité, nous a permis d'en discuter, sans pour autant arriver à une convergence d'idées sur la totalité.

Nous voulons poursuivre l'inventaire de ce qui fait la beauté de Veurey, ce à quoi nous tenons collectivement, en vue de classer ces éléments emblématiques pour conserver notre cadre de vie.

Nous sommes à l'écoute de vos remarques et nous savons qu'un grand nombre de Veurois s'interroge sur plusieurs points. L'opposition travaille dans ce sens.

INFOS PRATIQUES

CABINET MÉDICAL

• Médecins généralistes :

Dr Christophe PAR-
MENTIER et Dr Laurent
PAUTHIER : 04.76.53.95.29

• Kinésithérapeute :

Marie-Josée MICHAL :
04.76.53.94.26

• Podologue :

Harmony BARON :
04.76.43.88.09

• Infirmières :

- Bénédicte ZUANON :
06.01.45.69.54
- Laurence LAVERRIERE :
06.14.01.45.80

• Psychologues :

- Cécilie RONDAN :
06.45.81.74.72
- Marianne DELEPELAIRE :
06.62.12.46.18

N° D'URGENCES

• Gendarmerie de

Sassenage :
04.76.27.42.17

• Police et Gendarmerie : 17

• Pompiers - centre de secours : 18 ou 112 depuis un portable

• SAMU : 15 ou 112 depuis un portable ou 114 par FAX ou SMS pour les personnes ayant du mal à entendre ou à parler.

• Centre anti-poison : 04.72.11.69.11

• Pharmacies et dentistes de garde : 3915 (numéro surtaxé).

HORAIRES OUVERTURE AU PUBLIC

> Lundi 13h - 17h
> Jeudi 13h -18h
> Samedi 8h -12h

CONTACTS MAIRIE

Tél. : 04.76.85.16.80

Mail : mairie@veurey.fr

Web : www.veurey-voroize.fr

Facebook : commune de veurey-voroize

CCAS : ccasveureyvroize@orange.fr

Permanence architecte conseil :

> 1er vendredi du mois de
13h30 à 17h00 en mairie.
Prise de R.D.V auprès du
secrétariat.

Permanence avocat :

> 1er mercredi du mois de
14h30 à 16h30 en mairie
Prise de R.D.V auprès du
secrétariat

Horaires épicerie :

Lundi : 10h>13h et
15h>18h00

Mardi et vendredi :

7h30>13h et 15h>18h00

Mercredi : 7h30>13h

fermé l'après-midi.

Samedi : 7h30>12h30.

fermé l'après-midi.

Dimanche : 7h30>12h30

fermé l'après-midi.



Horaires relai postal

Relais postal fermé entre
11h00 et 16h00 tous les
jours de la semaine
Réouverture à partir de
16h00

Service permanent le
week-end